



Municipalité de | Municipality of

# Pontiac

**Camp de jour de la Municipalité de Pontiac**

**FICHE D'INSCRIPTION 2022**

## 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ENFANT :

Nom de famille :	
Prénom :	
Adresse :	
Code postal :	
Sexe :	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Date de naissance :	
Numéro Assurance maladie :	
Date expiration carte assurance maladie :	
Allergies :	EpiPen : _____
Âge au 30 septembre 2022 :	
Année scolaire prévue en 2022-2023 :	

## 2. CHOIX DES SEMAINES (cochez) :

4 au 8 juillet		1 au 5 août	
11 au 15 juillet		8 au 12 août	
18 au 22 juillet		15 au 19 août	
25 au 29 juillet		22 au 26 août	

*Le camp est ouvert de 7h à 17h30 (horaire d'animation de 9h à 16h), du lundi au vendredi.*

**3. INFO PARENTS - TUTEUR :**

<b>POUR ÉMISSION DU RELEVÉ-24 :</b>  Afin d'obtenir un <b>Relevé 24</b> pour fins d'impôts, vous devez fournir votre NAS (numéro d'assurance sociale), sinon aucun relevé ne vous sera émis. Si vous désirez, pour un même enfant, diviser le <b>Relevé 24</b> pour fins d'impôts entre deux personnes (2 parents) vous devez fournir le NAS (numéro d'assurance sociale) des deux personnes.	Nom du parent payeur 1 :  NAS :
	Nom du parent payeur 2 :  NAS :
<b>Nom du père :</b>	
Adresse :	
Téléphone :	(Rés.)
	(Bur.)
	(Cell.)
Courriel :	
<b>Nom de la mère :</b>	
Adresse :	
Téléphone :	(Rés.)
	(Bur.)
	(Cell.)
Courriel :	
<b>GARDE DE L'ENFANT :</b>	<input type="checkbox"/> Père et mère <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Partagée <input type="checkbox"/> Autre : _____



Municipalité de | Municipality of

**Pontiac**

**CONTACT EN CAS D'URGENCE**

- Mère
- Père
- Partagée
- Autre : \_\_\_\_\_

**4. MODALITÉS DE PAIEMENT :**

Les frais d'inscription au camp de jour sont de 150\$ par semaine, par enfant.

Le paiement doit être complet et remis lors de l'inscription. VISA, MASTERCARD, CARTE DÉBIT et ARGENT COMPTANT sont acceptées. Les CHÈQUES libellés au nom de la MUNICIPALITÉ DE PONTIAC seront acceptés aussi, par contre, tout chèque sans provision entraînera des frais de 30\$.

Il est possible de répartir le montant total des frais d'inscription en un maximum de **4 paiements égaux** :

1. 1 paiement en date de l'inscription
2. Un maximum de 3 chèques postdatés aux dates suivantes : 11 mai ,25 mai et 8 juin.

**5. MODALITÉS DE REMBOURSEMENT :**

Avant le 25 mai : remboursement en totalité des frais, moins des frais d'annulation de 30\$.

Après le 25 mai : Aucun remboursement sauf sur présentation d'un rapport médical ou en cas de déménagement. Si la personne inscrite déménage à l'extérieur de la Municipalité avant la fin du camp de jour, une preuve sera exigée et le remboursement se fera au prorata des journées auxquelles l'enfant aura participé.

**J'accepte les conditions du Camp de jour établies par la Municipalité :**

\_\_\_\_\_

Nom du parent ou tuteur

\_\_\_\_\_

Nom du parent ou tuteur

\_\_\_\_\_

Signature du parent ou tuteur

\_\_\_\_\_

Signature du parent ou tuteur

Date :

Date :